

# LE COMMERCE INTERNATIONAL

## I- Généralité :

Le **commerce international**, ensemble des échanges de biens et services pratiqués entre les nations.

Le commerce international permet à un pays de **consommer plus que ce qu'il produit** avec ses ressources propres et ou d'**élargir ses débouchés afin d'écouler sa production**.

## II- Naissance :

Le commerce international s'est développé à partir du **XVI<sup>e</sup> siècle**, sous l'influence combinée de l'essor du **commerce maritime**, de la découverte du Nouveau Monde et de l'**organisation de nouvelles méthodes de production**.

En reconnaissant l'importance du rôle du marchand et la légitimité de l'activité économique, les **mercantilistes** ont favorisé le **développement des échanges**, en particulier des **échanges internationaux**, par l'importance qu'ils accordent dans leur doctrine à la **balance commerciale**.

Selon cette doctrine, qui fait de l'échange un élément de la prospérité des nations, l'intervention de l'État dans le domaine économique est souhaitable dans la mesure où elle peut permettre un accroissement de la richesse, en particulier des possessions d'or et de métaux précieux.

Le commerce international commence à prendre sa forme actuelle à partir du **XVII<sup>e</sup> siècle** avec l'émergence des **États-nations** et la prise de conscience que le commerce extérieur contribue à **accroître la puissance des États**.

## III- Théorie de l'économie internationale :

En **1776**, l'économiste écossais **Adam Smith**, dans *la Richesse des nations*, formalise la première théorie économique d'ensemble favorable à l'échange.

En s'interrogeant sur les **fondements du commerce**, sur le pourquoi des échanges, et sur l'intérêt pour les nations de commercer, Smith élabore la **théorie dite de l'avantage absolu**.

Tout pays a intérêt à participer à l'échange s'il produit un bien ou un service à un moindre coût que ses concurrents.

Dans son modèle de raisonnement, si chacune des nations dispose de ce type d'avantage dans la production d'au moins un bien, il trouve un intérêt à participer à l'échange. En cela, il applique à sa théorie du commerce celle de la **division internationale du travail**.

Ce corpus théorique va être enrichi par un autre économiste du courant classique, **David Ricardo**. En dépassant la loi de Smith, il établit la **théorie de l'avantage comparatif**.

Dans le système décrit par Smith, la logique se heurte rapidement à une objection : si un pays ne dispose pas d'un avantage tel qu'il le définit, il ne peut participer à l'échange mondial.

C'est à cette contradiction que Ricardo entend répondre. Pour lui, tout pays peut participer à l'échange dès lors qu'il dispose dans un secteur productif donné du plus grand avantage absolu, ou du plus petit désavantage absolu.

Cette théorie repose sur une **comparaison des coûts de production** entre **deux** pays. Ainsi cela permet à un pays d'importer un produit relativement moins cher qu'il ne coûterait à fabriquer, et d'exporter un autre produit qu'il produit à moindre coût, et donc qu'il peut vendre plus cher à l'étranger que sur son territoire national. **De cette comparaison naît le gain de l'échange**.

Outre cet avantage fondamental, les échanges commerciaux ont d'autres répercussions. Sur **le bien-être d'abord**, puisque l'augmentation de la production permet aux individus de consommer davantage et de bénéficier d'un choix plus étendu quant à la nature des biens consommables.

Sur le niveau d'emploi ensuite, car l'accroissement de la demande nécessite une **hausse de la quantité de travail nécessaire à la production**.

Sur le **tissu économique**, enfin, en **obligeant les entreprises nationales à se moderniser et à innover** pour faire face à la compétition accrue suscitée par les échanges internationaux.

#### **IV- Protectionnisme et libre-échange :**

L'importance du commerce international varie en fonction des pays. Certains pays n'exportent que pour élargir leur marché intérieur ou pour aider certains secteurs de leur industrie.

D'autres sont largement dépendants des échanges internationaux pour l'approvisionnement en biens destinés à la **consommation immédiate** ou pour leurs **revenus en devises**.

L'importance du commerce international dans la croissance a largement été souligné ces **dernières années** par certaines organisations internationales et par les pays en voie de développement.

Ces derniers ont souvent dénoncé **l'inégalité des termes de l'échange**, c'est-à-dire le fait que leurs échanges avec le reste du monde sont **déficitaires** de **20 à 25%** et que la tendance est à l'aggravation du fait de **l'augmentation du prix des produits industriels et énergétiques**, ainsi que de la **baisse du prix des matières premières et des denrées alimentaires vendues** par les pays en développement.

Le degré plus ou moins important d'ouverture au commerce international peut inciter les gouvernements à établir des **restrictions pour protéger des secteurs fragiles** de leur économie ou **contrecarrer les politiques commerciales** d'autres pays, l'objectif principal restant le plus souvent d'atteindre ou de **stabiliser la balance commerciale** à un niveau excédentaire, c'est-à-dire d'exporter plus de biens que l'on en n'importe.

L'**excédent de la balance commerciale**, et mieux encore de la **balance des paiements**, permet à un pays d'accroître ses réserves en devises, **donc de mieux contrôler les flux de monnaie nationale** et la **politique monétaire**.

Si cet objectif ne peut être réalisé par un accroissement des exportations, un pays peut tenter de limiter les importations.

La méthode la plus usitée afin de limiter les importations consiste à **imposer des tarifs douaniers**, c'est-à-dire des **taxes sur les importations**.

Les tarifs douaniers ont plusieurs effets : ils sont supportés par l'acheteur et par le consommateur, pour lequel le prix du bien se trouve renchéri.

Le prix étant plus élevé, la demande du consommateur diminue et les importations se réduisent. Ils représentent un revenu supplémentaire pour les pouvoirs publics, car ils engendrent un supplément de recettes fiscales, et, enfin, **une subvention pour les producteurs nationaux** des biens taxés à l'importation : leur prix devient plus compétitif du fait de l'augmentation du prix du bien importé.

## V- Les Négociations commerciales internationales :

Au cours de ces **dernières années**, l'utilisation de barrières commerciales non tarifaires s'est développée, pratique qui engendre les mêmes effets sur la **réglementation des échanges** que les **droits de douane**.

Elles peuvent prendre la forme **de règles de sécurité ou de santé**, de **codes commerciaux de conduite**, de **politiques fiscales nationales** édictées par les gouvernements.

Les **subventions gouvernementales** directement versées à des entreprises nationales sont également considérées comme des barrières non tarifaires car elles avantagent les entreprises aidées au détriment de celles des autres pays.

La fin du **XIX<sup>e</sup> siècle** marque l'apogée du libéralisme en matière d'échanges internationaux. La guerre met fin à la prospérité, et les **années trente** voient le triomphe d'un **protectionnisme** qui dégénère en **guerre commerciale**.

**Contingentement, tarifs douaniers** et **préférences commerciales** freinent sensiblement les échanges internationaux.

Les **premières** tentatives pour coordonner les politiques commerciales remontent à la même époque et prennent la forme de **traités bilatéraux**.

Après la Seconde Guerre mondiale, des organisations internationales sont créées pour aider à la reconstruction des États dévastés par la guerre et rétablir la liberté du commerce international.

Le **GATT**, signé en 1947 par vingt-trois pays non communistes, constitue le premier des accords multilatéraux destinés à limiter les entraves au commerce international ; il regroupe aujourd'hui près de cent vingt-huit signataires et représente près de 90% du commerce mondial.

Depuis 1948, le GATT a organisé un certain nombre de négociations commerciales internationales, la dernière en date étant l'**Uruguay Round (1986-1994)**.

Il y a été prévu que le GATT serait remplacé par l'Organisation mondiale du commerce (**OMC**) afin de permettre l'accroissement du volume du commerce mondial d'au moins 25% avant la fin de ce siècle.

Différentes communautés commerciales plus restreintes ont été créées pour encourager les échanges commerciaux entre certains pays ayant des intérêts politiques, économiques ou géographiques communs.

Ces communautés appliquent des **tarifs préférentiels** destinés à favoriser les pays membres. L'une des premières communautés commerciales fut le **Commonwealth**, créé en 1932.

En 1948, la **Belgique**, les **Pays-Bas** et le **Luxembourg** se réunissent pour former l'**union douanière du Benelux** où n'existe aucun tarif douanier entre les trois pays membres, des **droits uniformes** étant imposées aux autres États.

En 1951, la **France**, la **République fédérale d'Allemagne**, l'**Italie** et le **Benelux** s'associent pour former la Communauté européenne du charbon et de l'acier (**CECA**).

En 1957, ces six pays créent la Communauté économique européenne (**CEE**, aujourd'hui Union européenne) afin de réduire les barrières commerciales entre pays membres, principe qui a été conservé avec l'entrée de neuf autres pays dans la CEE depuis cette date.

Le pendant communiste de ces unions était formé par le Conseil d'assistance économique mutuelle (**CAEM**) ou **Comecon**. Créé en 1949, il est dissous en 1991 du fait des bouleversements politiques et économiques subis par le bloc communiste.

Dans le futur, l'interdépendance des économies nationales devrait continuer à s'accroître. Les économistes prévoient l'essor de trois zones commerciales majeures dans le monde : l'**Union européenne**, l'**Alena** et une zone en **Asie-Pacifique**.

Les négociations mondiales porteront alors plus particulièrement sur la réduction des barrières commerciales entre ces différentes zones.